

## FICHE N °3 | Présence de véhicules dans l'espace public

**Objectif :** Suivre l'utilisation / l'immobilisation des véhicules individuels à moteur

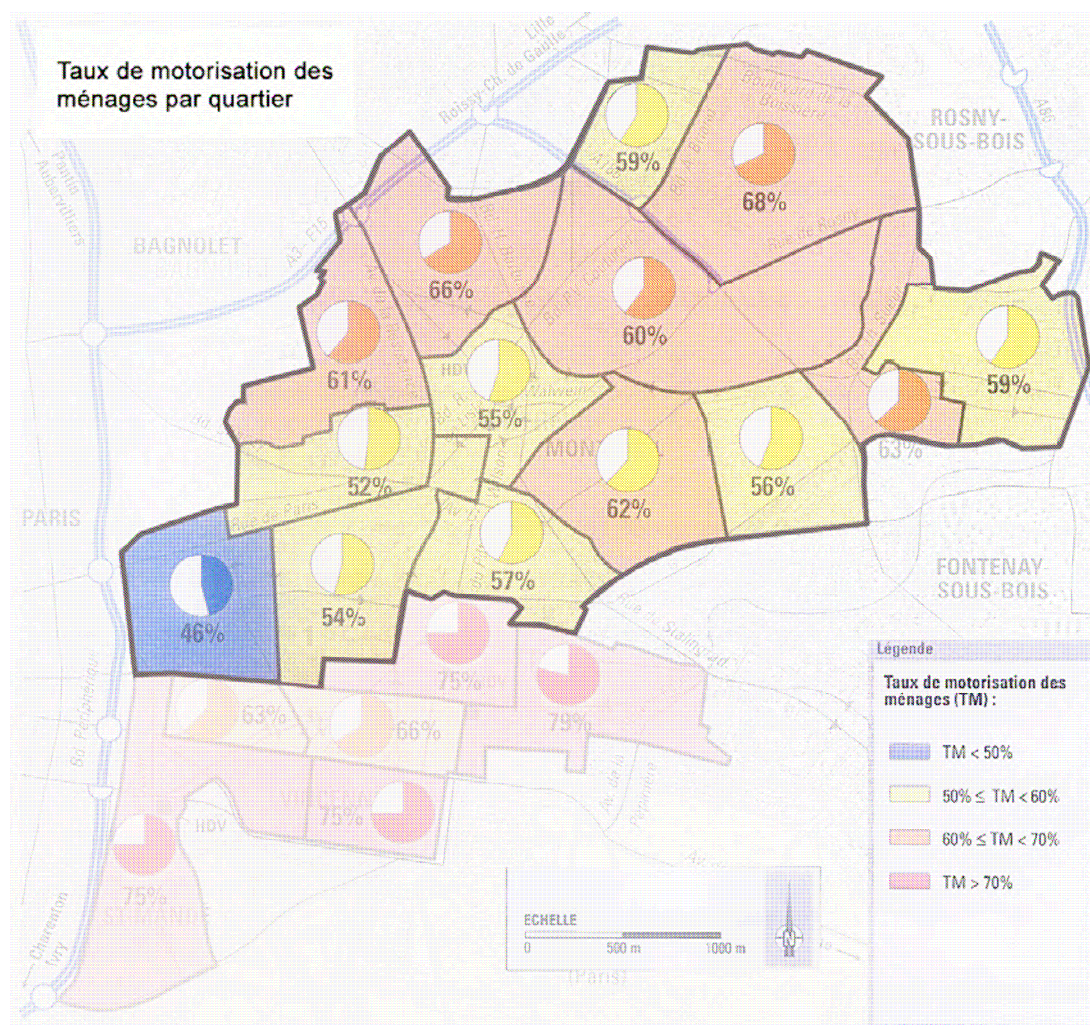
Les véhicules motorisés en mouvement ou stationnés sont nombreux à Montreuil malgré un taux de motorisation plutôt faible (moins de 6 ménages sur 10 possèdent au moins un véhicule). Ils témoignent de notre dépendance aux véhicules individuels et indirectement au pétrole puisque les véhicules actuels sont quasi exclusivement essence ou diesel.

Cette fiche illustre également le niveau d'encombrement de l'espace public par les voitures qui font aujourd'hui tellement partie aujourd'hui de notre paysage : les journées sans voiture auxquelles la ville a participé ont permis de mettre cela en évidence en mettant les rues habituellement dédiées aux voitures pour les piétons, rollers, vélos...

### Taux de motorisation des Montreuillois (chiffres 2006)

En 2006	56,6 %
---------	--------

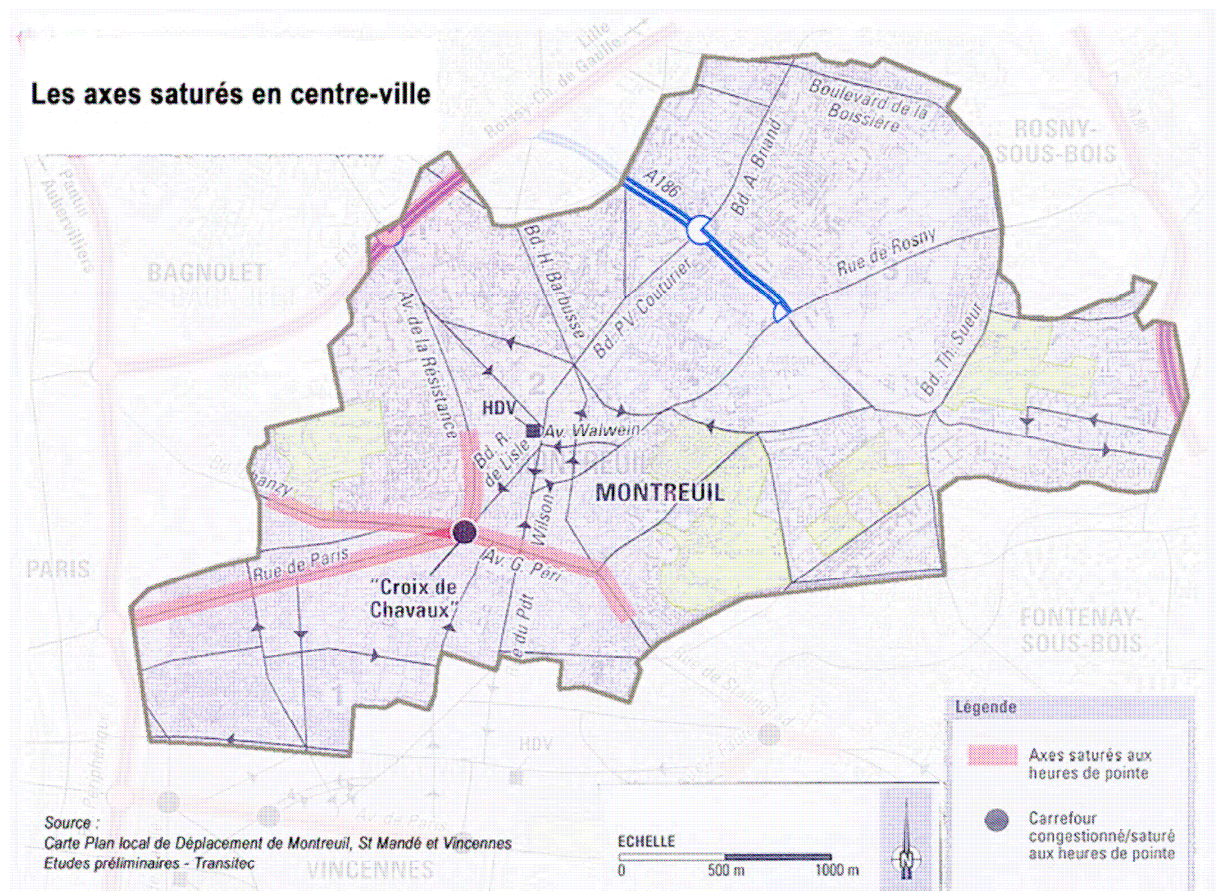
Comparaison avec les communes limitrophes : Vincennes et Saint Mandé ont des taux de motorisation supérieur à 70%.



Source : PLD de Montreuil, Saint Mandé et Vincennes. Etude préliminaire – Janvier 2004 – Transitec.

**25 % des actifs montreuillois résidant à Montreuil utilisent l'automobile.** Dans les communes limitrophes, la part des actifs résidant et travaillant à Vincennes et utilisant la voiture ne représente

que 17 % et 12 % à Saint Mandé. Cette différence tient au fait que Montreuil est une commune plus étendue, le réseau de transport en commun y est moins dense et l'offre de stationnement à proximité du lieux de travail y est plus accessible.



## Stationnement

Le stationnement est un des leviers pour une moindre circulation (peut dissuader de prendre sa voiture personnelle). A Montreuil, l'offre de stationnement sur voirie est saturée et souvent anarchique. L'offre de stationnement hors voirie est insuffisante ou trop confidentielle.

Le stationnement sur voirie est essentiellement gratuit. On constate divers problèmes de stationnement sur voirie à Montreuil :

- Saturation permanente du stationnement dans le bas Montreuil (en raison du développement de l'activité tertiaire)
- Forte occupation la journée et saturation la nuit de certains quartiers (cités de la Noue, quartier Aristide Briand Boissière : stationnement résidentiel).
- Problèmes de stationnement anarchique

Afin de libérer l'espace public et de limiter l'usage de la voiture, la ville mène une politique volontariste de réglementation du stationnement, en particulier dans le centre-ville et le bas Montreuil :

- Les rues commerçantes (rue de Paris, centre-ville) sont régies par un stationnement payant « rotatif » (limité à 2 h), afin de favoriser le stationnement des usagers de « courte durée » ;
- Les abords de ces rues sont accessibles aux résidents, afin de les inciter à ne plus prendre leur véhicule, mais font également l'objet d'une réglementation (stationnement payant rotatif) ;
- Le stationnement de moyenne-longue durée dans les quartiers Ouest du Bas Montreuil est lui aussi payant afin de limiter le stationnement de longue durée des usagers pendulaires (employés des activités tertiaires). Les résidents bénéficient d'un tarif préférentiel sur ces secteurs ;
- Seuls les secteurs exclusivement résidentiels bénéficient d'un stationnement gratuit et illimité. C'est un stationnement banalisé, le long des voies, sans marquage spécifique.

### Parkings hors voirie

L'offre de stationnement hors voirie est constituée de parkings publics en ouvrage ainsi que de parkings d'entreprise, de bailleurs sociaux, de copropriété, de particuliers qui sont le plus souvent

privés. Le stationnement hors voirie permet de répondre aux besoins de stationnement de longue et moyenne durée. Dans la perspective d'une limitation de l'usage de la voiture conforme aux objectifs du PDU, l'usage de stationnement hors voirie est à encourager, il permet de conférer à la voirie ses vertus circulatoire tout en privilégiant les bus, cyclistes et piétons dans un souci de partage de l'espace public.

La ville de Montreuil dispose de peu de parkings publics en ouvrage :

- le parking du centre commercial de la Croix de Chavaux,
- le parking réservé Carrefour (environ 1000 places),
- le parking Décathlon-République (600 places).

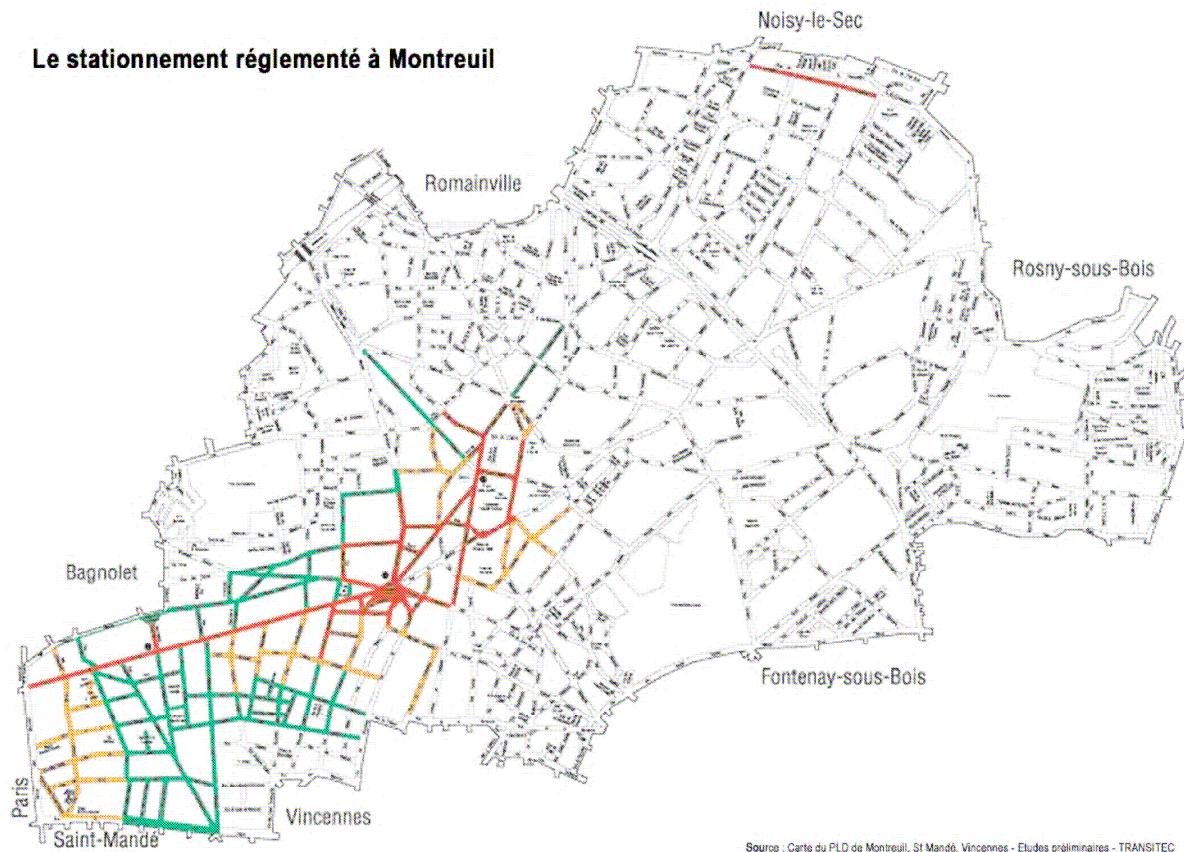
L'offre privée constitue la part la plus importante du stationnement hors voirie. Il s'agit d'une offre en surface dans le Haut Montreuil (parking des cités d'habitat social ou d'entreprises) ou en ouvrage en centre-ville et dans le Bas Montreuil sous les immeubles de bureaux ou de logements.

On constate que la part de logements en immeuble disposant d'une place de stationnement est très faible dans les quartiers du Bas Montreuil et du Centre-Ville. En revanche, dans les quartiers pavillonnaires du Haut Montreuil (Villiers Barbusse et Branly Boissière) et dans les quartiers avec une présence importante de grands ensembles (Bel Air, La Noue, Montreau les Ruffins) la grande majorité des logements dispose d'une place de stationnement.

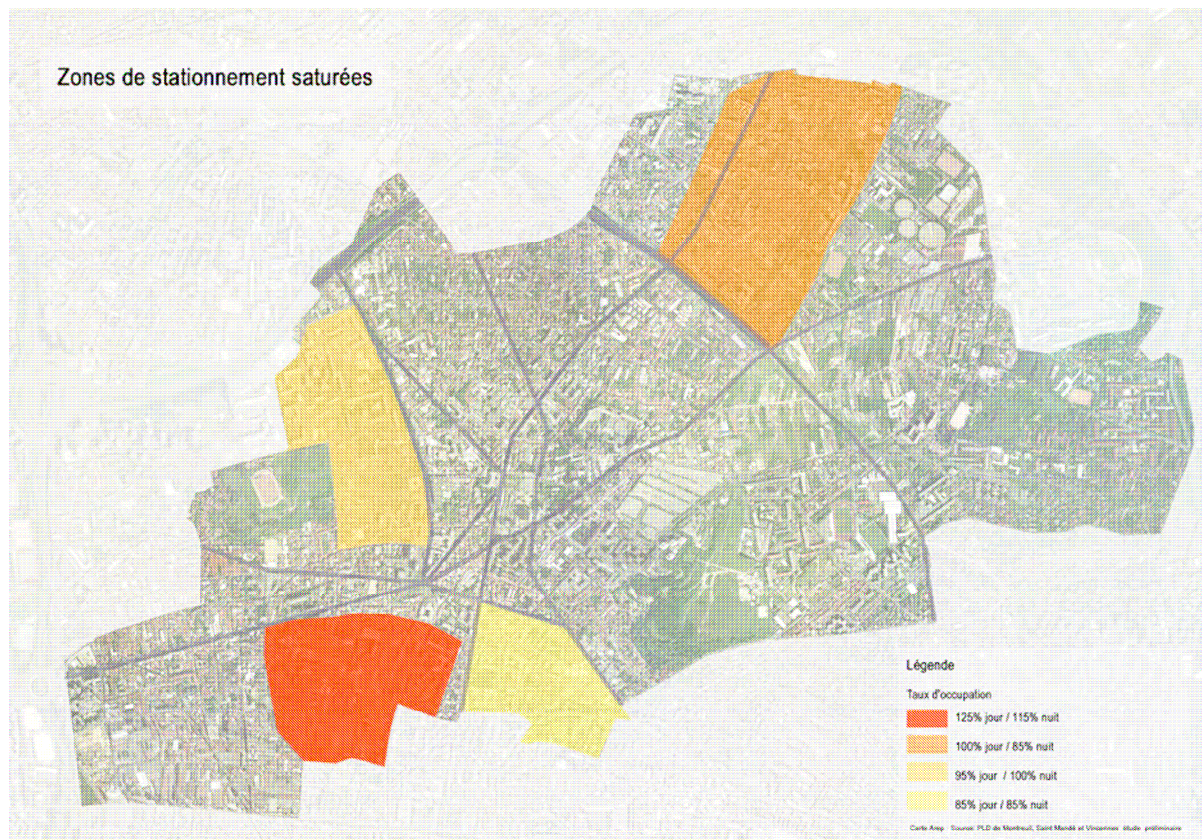
En 2006, 41,7 % des ménages disposent d'au moins un emplacement réservé au stationnement (contre 40 % en 1999).

Cette offre de stationnement privé devrait être optimisée notamment dans le parc d'habitat social où les places de stationnement sont souvent sous-utilisées.

### Le stationnement réglementé à Montreuil



Sources : Carte du PLD de Montreuil, St Mandé, Vincennes - Etudes préliminaires - TRANSITEC



Carte 2004

### Informations complémentaires

**Diminution de l'importance de la voiture :** il est sans doute loin le temps de la ville sans voiture, moins bruyante, moins polluée. Mais les différentes politiques menées pour une circulation maîtrisée ou une conscience écologique commencent à porter leur fruit : la voiture a moins la cote en région parisienne : le trafic des voitures particulières a baissé de 24 % entre 2000 et 2012 en région parisienne.

A Montreuil : accès aux Vélib', des vélos électriques pour les employés municipaux, des couloirs bus, des îlots de voirie pour éviter les stationnements aux croisements, des terrasses de café à la place de stationnement...

### Sources

- 1- direction environnement et développement durable
- 2- PLU 2012 – Diagnostic réalisé en 2009